



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Office national d'etudes et de recherches aerospaciales

Question écrite n° 3874

Texte de la question

Mme Janine Jambu appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur la situation des personnels des etablissements de l'O.N.E.R.A. (Office national d'etudes et de recherches aerospaciales) confrontes a des mesures de chômage partiel et a de lourdes inquietudes pour l'avenir. En effet, la gestion de la penurie supplée depuis plusieurs annees un financement d'Etat en reduction drastique. Depuis 1991, cet organisme a vu ses effectifs baisser de cent personnes par an. Une hemorragie qui frappe les activites mecaniques des fluides, propulsion, et materiaux, jugees non rentables mais que precisement la N.A.S.A. et la nouvelle administration americaine ont decide de relancer. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour repondre aux propositions avancees par l'intersyndicale des personnels (C.F.D.T., C.G.C., C.G.T., F.O.) et qui portent notamment sur l'augmentation des financements publics, la sauvegarde du potentiel de recherche et la definition d'une veritable politique globale d'avenir pour l'office.

Texte de la réponse

L'industrie aeronautique subit une recession a la fois dans le domaine civil et dans le domaine militaire. Dans ce contexte, la fin de l'annee 1991 a marque un point d'arret a la phase de croissance reguliere de l'activite de l'Office national d'etudes et de recherches aerospaciales (ONERA). Cet office demeure cependant un outil indispensable a la preparation de l'avenir de l'industrie aeronautique francaise. C'est pourquoi le ministere de la defense a, d'ores et deja, defini des orientations propres a preserver cet outil, tout en assurant la mise en place des conditions de sa necessaire adaptation a un nouveau contexte. Ces orientations qui apportent une reponse aux propositions avancees par l'intersyndicale des personnels, concernent le court le moyen terme. A court terme, des mesures seront prises pour acclereler la passation des commandes 1993, que celles-ci relevent de la delegation generale pour l'armement ou du secteur industriel sous tutelle de la defense. A cet effet, l'ONERA doit renforcer les structures commerciales adaptees a ce type d'activites. Par ailleurs, une croissance tres significative de 16 p. 100 de la part de la subvention de fonctionnement est prevue au titre du projet de loi de finances initiale pour 1994. A moyen terme, il conviendra d'apprécier, en concertation, le niveau d'activites suffisant pour un office de recherches tel que l'ONERA, et le meilleur rapport souhaitable entre les subventions et les activites de type contractuel. Enfin, une reflexion approfondie sera engagee afin de definir les orientations strategiques encadrant le developpement futur de l'ONERA.

Données clés

Auteur : [Mme Jambu Janine](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3874

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2069

Réponse publiée le : 11 octobre 1993, page 3456